

Qu'est-ce que c'est le recyclage?

Histoire des déchets

Qu'est-ce qu'un déchet?

La loi donne une définition précise du déchet

« **Est un déchet tout résidu**

d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit? que son détenteur destine à l'abandon ».

Article 1 de la loi du 15 juillet 1975, modifiée par la loi n°92-646 du 13 juillet 1992.

« **Toute substance ou tout objet** dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ».

Directive européenne du 18 mars 1991.

Nous générons en permanence une multitude et une grande diversité d'objets, de résidus auxquels s'appliquent ces définitions.

Type des déchets

Définition du recyclage

Le recyclage consiste, au sens propre, à <<réintroduire dans un cycle>> un déchet qui, par définition, est en fin de vie. Ce cycle est un cycle économique, ou encore un cycle de vie. En effet, un déchet n'a, de façon largement entendue, plus de valeur : c'est ce qui a été abandonné. En recyclant, on réintroduit donc un produit dans un cycle de valeur en créant et vendant matière première, issue du recyclage, directement utilisable par l'industriel.



Pourquoi on a besoin du recyclage?

Les pressions sur l'environnement s'accroissent, notamment celles sur les matières premières. Comme le précise la Commission européenne, les ressources naturelles sont indispensables au fonctionnement de l'économie et elles contribuent de manière essentielle à notre qualité de vie. Considérées encore il y a peu comme infinies, elles sont aujourd'hui un enjeu en termes d'économie et de dépendance.

Le recyclage consiste à introduire des déchets dans un cycle de production pour fabriquer des produits neufs. C'est ce que l'on appelle la valorisation matière.

- Recycler, c'est limiter la quantité des déchets qui reste à enfouir

Les déchets triés et recyclés sont autant de déchets qui ne sont pas enterrés en centre

d'enfouissement.

- Recycler, c'est économiser les ressources naturelles

L'utilisation de la matière issue des déchets recyclables permet d'économiser le sable, le bois, le pétrole, les minerais, de l'eau et de l'énergie. Cela permet donc de diminuer notre impact sur l'Environnement.

Comment recycler?

Ce déchet j'en fais quoi?

Dans le cadre du plan de prévention des déchets

pour prévenir et réduire les quantités de déchets enfouis ou incinérés, le Sycotom souhaite sensibiliser le public à des gestes et comportements simples.

Moins de déchets c'est mieux !

Donc aujourd'hui, ce déchet, j'en fais quoi ?

Où vont nos déchets

Les centres de traitement doivent être les plus proches possible des zones où sont produits les déchets. Cette exigence visant à réduire les transports des déchets, est posée par la loi de 1975. Elle a conduit le Sycotom à organiser le traitement des déchets ménagers selon une logique de proximité géographique.

Pour chaque mode de traitement des déchets (tri des collectes sélectives, tri des objets encombrants, incinération des déchets non recyclables), son territoire est ainsi découpé en zones appelées bassins versants. Chaque bassin est associé à un centre de traitement du Sycotom à proximité, dans lequel les bennes de collecte des communes viennent déverser leurs déchets. Le Sycotom fait aussi appel à des centres de traitement privés pour compléter ses capacités de traitement.

Études de cas

Le traitement des déchets à Curitiba

Au Brésil, dans la ville de Curitiba, Jaime Lerner, architecte et ancien maire, expose les révolutions majeures apportées en termes d'environnement et d'éducation des populations au tri des déchets. Point de départ, le "Cambio verde" ou le changement vert. Une solution mise en place afin de valoriser les déchets en proposant aux habitants de Curitiba d'échanger leurs ordures recyclables contre de la nourriture, fruits et légumes. Après six mois, 70 % de la population de la ville triait ses déchets. Pour des communautés très pauvres, l'environnement a moins d'importance que la survie. Ce système de tri et d'échange de déchets a créé de nouveaux besoins et profits. Selon cette logique, l'échange de déchets recyclables contre de l'alimentation, est un système économiquement viable et profitable à l'environnement.

Lien de vidéo :

<http://www.lesite.tv/videotheque/0805.0007.00-le-traitement-des-dechets-a-curitiba>

Les différences entre la Chine et la France.



China

300 millions de tonnes de déchets par an.

LA RÉPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT

D'ici 2015, l'incinération devrait ainsi concerner 35 % des déchets.

France

Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères.

LA RÉPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT

En France, la destination de nos déchets se répartit ainsi (moyennes nationales) :

Incinération : 30 %

Décharges : 36 %

Valorisation matière (recyclage) : 20 %

Gestion biologique (compostage/méthanisation des déchets organiques) : 14 %

Références :

<http://www.mtaterre.fr/en-savoir-plus/recyclage-des-dechets.html>

<http://www.garbiki.org/recyclage.html>

<http://www.syctom-paris.fr/edi/traiter/>

<http://www.cniid.org/Les-dechets-en-France-quelques-chiffres,151>

<http://www.novethic.fr/empreinte-terre/dechets/isr-rse/la-gestion-des-dechets-un-defi-pour-la-chine-139459.html>